nal était distribué en grâces ecclésiastiques, bienfaits militaires, bienfaits pour la robe, bienfaits pour la marine. Edelrick avait orné le volume de vignettes charmantes. La place de lecteur donnait entrée auprès du souverain. En 1687, l'abbé de Dangeau vendit sa charge, mais il en conserva les entrées, qui étaient une faveur toute spéciale. Mme de Genlis a essayé de disculper l'abbé de n'avoir pas soutenu l'immortel fabuliste; elle a dit qu'un prêtre ne pouvait protéger l'auteur de contes scandaleux. Cette raison est malheureusement bien insuffisante. Il en est une autre plus plausible : c'est que La Fontaine était l'ami de Fouquet, et que les amis du surintendant n'étaient guère bien vus du roi. L'abbé tenait beaucoup à ne pas déchoir dans l'estime du monarque, et d'ailleurs, grâce à sa parenté, il était en bonne voie de fortune et d'honneurs. Il obtint vers 1680 l'abbaye de Fontaine-Daniel, et en 1710 celle de Clermont. Déjà, précédemment, en 1683, il avait obtenu le prieuré de Gournay-sur-Marne, et Mgr le cardinal de Bouillon lui avait donné celui de Crespy-en-Valois. Ces différents bénéfices étaient une source de revenus assez importants. Sans doute ils ne représentaient pas la richesse considérable que le plus âgé des deux Dangeau avait acquise au jeu; mais ils étaient suffisants pour assurer à leur possesseur une existence exempte des soucis de la pauvreté. A la mort de Cotin (1682), l'Académie lui donna pour successeur l'abbé de Dangeau, qui, selon l'expression de Saint-Simon, s'était toujours occupé « des bagatelles de l'orthographe et de ce qu'on entend par la matière des rudiments. » Du reste, par sa position dans le monde, par ses relations, par sa science aussi, il était éminemment digne de siéger parmi les quarante. Honnête homme (malgré le déni de justice que nous avons rappelé tout à l'heure), d'un commerce facile, et fort uni avec les membres de sa famille, il avait toutes les conditions voulues. Sa besogne, le jour de la réception, ne fut pas facile. Il avait à faire l'éloge de son prédécesseur, tant bafoué par Boileau et par Molière. Le ridicule tue en France, a-t-on répété à satiété, et on n'ignore pas combien Cotin avait été tué. Ici l'abbé manqua une seconde fois du courage nécessaire à l'expression de sa pensée. Bien qu'ayant prononcé un éloge complet de la victime de Despréaux, il n'osa point faire imprimer cet éloge. Cependant, si nous avons vu Dangeau faiblir en deux circonstances, n'oublions pas de rappeler qu'il montra en quelques cas une fermeté digne d'être proclamée. Ainsi, au temps où il était lecteur, il repoussait énergiquement certains individus qui, dégradés par leur bassesse même auprès de leur maître, étaient irrités de ne pouvoir trouver parmi les écrivains des flatteurs ou des subalternes décidés à tout. Ces personnages, afin de vilipender ceux qui n'avaient pas voulu se plier au caprice de leur vanité, avaient imaginé d'imprimer à ceux qu'ils voulaient perdre un nom de secte qui, sans autre examen, les rendît odieux. Comme le parti janséniste était détesté de Louis XIV, ils noircissaient de ce nom les hommes de talent, lorsqu'ils pouvaient essayer cette calomnie avec quelque apparence de succès. Mais alors ils rencontraient sur leur chemin l'abbé de Dangeau, qui était toujours prêt à repousser leurs lâches accusations et à justifier auprès du prince les littérateurs orthodoxes et honnêtes dans leur vie privée, sans même que ces derniers eussent réclamé son appui Ajoutons encore à la décharge de l'abbé qu'il eut un bon nombre de qualités de cœur et d'esprit, et, parmi elles, la conscience. Il disait souvent que ceux qui négligent de se rendre utiles à une société où ils ont désiré d'être admis ressemblent aux estropiés et aux boiteux qui dans la parabole de l'Évangile remplissent le festin du père de famille. Aussi, se conformant à cette idée, il ne voulut point que l'Académie l'eût pris pour ne rien faire, et, afin de se rendre digne du choix qu'on avait fait de lui, il continua à composer sur la grammaire « ces traités pleins d'une métaphysique nette et précise qui décèle un grammairien philosophe et non un grammairien routinier. Il s'occupa surtout très-longtemps du soin délicat et pénible de faire l'énumération exacte des sons de notre langue, et d'assigner à chacun une marque particulière et distinctive. » On fit bien une chanson là-dessus :

> Je suis les Dangeaux à la piste,
> J'arrange au cordeau chaque mot.
> Je sais que je deviens puriste;
> Je pourrais bien n'être qu'un sot....

Mais l'injure était si grossière et si peu méritée, que personne ne prêta d'attention à cette épigramme.

Sans aucun doute, les doctrines de Dangeau en matière de langage n'étaient pas toutes exactes. Néanmoins ses recherches montrent qu'il prenait sa position au sérieux et qu'il s'efforçait, dans la mesure de ses moyens, de remplir la mission qui lui avait été confiée. Il a mérité d'être appelé par Voltaire « un excellent académicien, » et ce n'est pas un mince compliment que celui-là, dans la bouche d'un satirique aussi forcené que l'était l'auteur de la *Henriade*. Indépendamment de ses dissertations de linguistique, l'homme que nous étudions se montra digne, par d'autres talents, du caractère dont il était revêtu. Il fit même rédiger des *Entretiens* sur la religion par un incrédule bel esprit qu'il avait ramené dans la bonne voie. Quoique la piété fût estimée à Versailles, quoiqu'elle fût pour quelques-uns un moyen infaillible d'augmenter leur crédit, Dangeau ne se fit point honneur auprès de son souverain de la conversion qu'il avait opérée. D'ailleurs le néophyte, dans l'impétuosité de sa croyance, alla bientôt plus loin que son vainqueur lui-même ne l'eût désiré. Autant il avait affiché de mépris pour les dogmes les plus révérés, autant il montra de penchant pour les idées les plus superstitieuses. « Hélas! dit l'abbé, à peine ai-je eu prouvé à cet étourdi l'existence de Dieu, que je l'ai vu tout prêt à croire au baptême des cloches. » Dangeau avait aussi imaginé de mettre la chronologie sur des papiers rejoints en façon d'essuie-mains et noués sur des rouleaux; de plus, il avait mis sous forme de jeu de l'oie toute la série des rois de France. Sur ce travers, bien innocent après tout, le *Recueil Maurepas* donna le couplet suivant, qui fit les délices de la capitale :

> Brûlez, brûlez vos livres,
> Gens avides de tout sçavoir.
> Brûlez, brûlez vos livres,
> Il n'en faut plus avoir.
> En essuie-mains et en rouleau,
> Le sçavant abbé de Dangeau
> A mis la science en morceau.
> De tous les rois de France
> Il nous en a fait des oisons,
> Ce maître d'importance.

Le même recueil dit de Dangeau : « Il portoit toujours un bâton, et, quand on lui parloit de géographie, il ne manquoit jamais de tracer sur le plancher les lieux qu'il vouloit désigner. » Il écrivit aussi sur le blason, mais sans être plus convaincu de l'importance de cette science que le Régent, à qui un profond généalogiste disait : « Il n'y a que vous, monseigneur, qui sachiez parfaitement les généalogies des grandes maisons de l'Europe. — Eh bien, répondit le prince, personne ne les sait plus; car je les ai oubliées. » L'abbé, qui aimait cependant la vraie noblesse, essaya de lui rendre tous les services qu'il put. D'accord avec son frère, à qui l'on venait d'accorder la grande maîtrise de Saint-Lazare, il consacra les revenus de cette place à l'établissement d'une maison pour l'éducation des enfants des premières familles du royaume. On y admit même des jeunes gens qui, sans appartenir à la noblesse, se distinguaient déjà par la précocité de leur génie. Duclos reçut sa première éducation dans cette excellente école. Tant de succès dans la carrière de l'abbé de Dangeau appelaient nécessairement un revers. Il l'eut et s'en consola difficilement. Ses goûts, sa conduite irréprochable paraissaient le désigner naturellement au préceptorat du duc de Bourgogne. Mais une femme, alors très-puissante, lui fit préférer Fénelon, et notre grammairien fut obligé de se rejeter, pour se consoler de son chagrin, dans ses études favorites. Il s'y replongea de plus belle, à un tel point que, l'horizon se rembrunissant, il répliqua un jour à un homme qui lui annonçait une nouvelle politique fâcheuse : « Il arrivera ce qui pourra; mais j'ai là dans mon portefeuille deux mille verbes bien conjugués. » C'est ainsi que les désastres de la destinée ne le purent atteindre. Il jouissait, il est vrai, de l'estime de tous, plein d'humanité pour les malheureux, prodiguant, avec une fortune médiocre, ses secours à l'indigence, ayant cette sage économie sans laquelle il n'est point de véritable générosité. Il ne dissipait jamais, pour pouvoir donner sans cesse, et savoir toujours donner à propos. Son défaut (un beau défaut!) était l'indulgence, qu'il possédait au suprême degré, ainsi que la connaissance des hommes. Son âme noble et délicate ignorait la dissimulation. Peut-être manqua-t-il, ainsi que nous l'avons dit, de vigueur dans le cours de deux ou trois événements où la bravoure eût été nécessaire; mais on peut fermer les yeux sur cette lacune, puisqu'elle a été comblée par tant de dons admirables et naturels. Dangeau était aimé; aussi sa fin inopinée fut-elle pleurée de tous. Il laissa une quantité considérable de manuscrits, actuellement à la Bibliothèque impériale. Ses ouvrages imprimés sont quatre dialogues : 1° *Sur l'immortalité de l'âme;* 2° *Sur l'existence de Dieu;* 3° *Sur la Providence;* 4° *Sur la religion* (Paris, 1684, in-12); *Cartes généalogiques*, *Tables chronologiques*, *Tables généalogiques*, *pour enseigner* (1693, in-12); *Réflexions sur toutes les parties de la grammaire* (1694, in-12); *Nouvelle méthode de géographie pour apprendre facilement et retenir longtemps la géographie moderne et l'ancienne, le gouvernement des Etats, les intérêts des princes, leurs généalogies* (1697, in-fol.; 1706, in-8°); les *Principes du blason en quatorze planches* (1709, in-fol.; 1715, in-4°); *Principes du blason, où l'on explique toutes les règles et tous les termes de cette science* (1715, in-4°); *Essais de grammaire* (1711, in-8°); *Réflexions sur la grammaire française* (1717, in-8°); *Discours sur les voyelles* (1721, in-8°); *Sur les consonnes* (1723, in-8°); *Considérations sur les diverses manières de conjuguer des Grecs, des Latins, des Français, des Italiens, des Espagnols et des Allemands* (1721, in-8°); *Liste des cardinaux vivants le 29 mars 1721, jour de la mort du pape Clément XI* (1722, in-12). Aucun de ces ouvrages n'a été réimprimé récemment; mais ils sont tous fréquemment consultés par les bibliophiles.

D'ANGENNES (Julie), duchesse de Montausier. V. MONTAUSIER.

DANGER s. m. (dan-jé — Raynouard et Diez tirent ce mot du latin *damnum*, dommage; mais, suivant Littré, cette étymologie ne convient ni pour le sens ni pour la forme; car le sens de *danger* et surtout de *dangier*, dans les vieux auteurs, représente le plus souvent l'idée de pouvoir, d'autorité; quant à la forme, *damnum* ne saurait, selon lui, produire l'*o* qui est dans la vieille forme *dongier*, aussi autorisée que *dangier*. Il faudrait donc trouver un mot qui pût également fournir l'*a* et l'*o*, et c'est ce qu'il croit découvrir dans *dominarium*, formé du bas latin que l'on trouve dans Du Cange, et qui dérive elle-même de *dominium*. *Dominus* donnant à la fois *dom* et *dam*, comme *domina* donne *dome* et *dame*, *dominarium* aurait également pu fournir *dongier* et *dangier*. *Dominarium* satisferait à la condition de sens, puisqu'il signifie possession et pouvoir. Mais, comment le mot aurait-il pu passer de ce sens à celui de péril? Littré explique cette transition en se fondant sur le texte de Froissart, où il est dit que les cardinaux étaient au *danger* des Romains. S'ils étaient au *danger*, c'est-à-dire au pouvoir des Romains, ils étaient aussi par là en péril. Là serait la transition. Le sens, aujourd'hui perdu, de résistance, de difficulté, s'expliquerait de même. Pour que l'étymologie de *damnum* fût acceptable en ce qui concerne le sens, il faudrait au moins que, dans les vieux auteurs, le sens de dommage se montrât avant celui de péril. Or il n'en est rien; c'est d'abord la signification de *domination* que l'on rencontre, puis celle de résistance, de difficulté, et enfin celle de péril). Risque, péril; possibilité, probabilité d'un malheur, d'une perte, d'un mal quelconque : *Celui qui ne se possède point dans le* DANGER *est plutôt fougueux que brave.* (Fén.) *De tous les* DANGERS, *le plus grand et le plus réel, c'est la peur.* (E. de Gir.) *Fondamentale est l'erreur de ceux qui confondent dans la même acception, en parlant de la liberté de la presse, ses abus et ses* DANGERS. (E. de Gir.) *Voir le* DANGER *et le salut où ils ne sont pas, c'est s'exposer à ne pas les voir où ils sont.* (E. de Gir). *Plus il y a de lésions dans les organes et plus les organes lésés sont essentiels à la vie, plus il y a de* DANGER. (Trousseau.) *Les hommes sont ainsi faits, que les* DANGERS *chimériques sont pour eux les pires.* (Guizot.) *Le plus grand* DANGER *pour une nation, c'est de confier ses destinées à la volonté d'un seul.* (Glais-Bizoin.) *Le vrai* DANGER, *en politique, n'est pas de céder à la nécessité, mais d'y résister.* (Lamenn.) *Ce sont justement les* DANGERS *inconnus qui inspirent les plus grandes terreurs.* (Alex. Dum.)

> [courages.
> C'est dans les grands *dangers* qu'on voit les grands
> REGNARD.

> Le trop de confiance attire le *danger*.
> CORNEILLE.

> Les *dangers* me sont des appas,
> Un bien sans mal ne me plaît pas.
> MALHERBE.

> Plus j'y vois de hasard, plus j'y trouve d'amorce;
> Où le *danger* est grand, c'est là que je m'efforce.
> MALHERBE.

> Le trop d'attention qu'on a pour le *danger*
> Fait le plus souvent qu'on y tombe.
> LA FONTAINE.

> Croyez bien qu'ici-bas le ciel sut ménager
> A chacun sa part de *danger*.
> LACHAMBAUDIE.

> Qu'il est grand le bonheur qui suit un grand *danger!*
> Comme le cœur bat bien! que le pied est léger!
> A. BRIZEUX.

> La véritable épreuve du courage
> N'est que dans le *danger* que l'on touche du doigt :
> Tel le cherchait, qui, changeant de langage,
> S'enfuit aussitôt qu'il le voit.
> LA FONTAINE.

— Inconvénient : *Il n'y a point de* DANGER *d'entrer, vous ne dérangerez personne.* (Acad.)

— Ecueil : *En littérature, faire trop est un* DANGER, *mais faire trop peu est une tentation.* (Ste-Beuve.)

— Pop. *Il n'y a pas de danger*, Cela n'est pas à craindre, je me garderai bien de cela : IL N'Y A PAS DE DANGER *qu'on vous écoute. Je ne le laisserai pas faire;* IL N'Y A PAS DE DANGER.

— Loc. adv. *En danger*, Dans une situation périlleuse : *Fuyez, vous êtes* EN DANGER *dans cette maison. La patrie est* EN DANGER. *Ce malade ne me paraît pas* EN DANGER.

> Un orateur, voyant sa patrie *en danger*,
> Courut à la tribune...
> LA FONTAINE.

> Que de gens bayent aux chimères
> Cependant qu'ils sont *en danger*,
> Soit pour eux, soit pour leurs affaires!
> LA FONTAINE.

— Gramm. Le mot *danger* peut être suivi des prépositions *à*, *de*, et de la conjonction *que*, suivant les cas : *Quel* DANGER *y a-t-il* À *l'avertir?* (Acad.) *Ils ne songent à sauver leur âme que lorsqu'ils sont en* DANGER DE *perdre leur corps.* (Boss.) *Il n'y a pas de* DANGER QUE *j'agisse par haine ou par vengeance.* (Pasc.)

L'attention donnée à ces trois exemples guidera facilement dans l'emploi de *à*, *de* et *que* construits avec le mot *danger*.

— **Syn. Danger, hasard, péril, risque.** *Danger* se dit de toutes les situations où il y a lieu de craindre un mal quelconque. Le *péril* est un danger pressant; c'est une situation par laquelle il faut passer, une chose qui est devant nous et qui va peut-être nous coûter cher; nous pouvons *périr* en la traversant. Le *hasard* et le *risque* présentent un mal possible, mais plus éloigné et toujours avec la possibilité d'une heureuse issue; mais les chances sont plus défavorables dans le *risque*, elles sont presque égales pour le bien ou pour le mal dans un simple *hasard*. On craint le *danger*, on le fuit; on redoute le *péril* et l'on se sauve; on court le *risque;* on est maltraité par le *hasard*.

— **Antonymes.** Sécurité, sûreté.

— **Allus. litt. Hé! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après ta harangue**, Allusion à deux vers de la fable de La Fontaine l'*Enfant et le Maître d'école*. Un maître d'école semonce longuement un enfant qui se noie; puis, lorsqu'il a tout dit, il met l'enfant à bord, ce qui suggère au malin fabuliste la réflexion suivante :

> Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
> Tout babillard, tout censeur, tout pédant
> Se peut connaître au discours que j'avance.
> Chacun des trois fait un peuple fort grand :
> Le Créateur en a béni l'engeance.
> En toute affaire ils ne font que songer
> Au moyen d'exercer leur langue.
> *Hé! mon ami, tire-moi du danger;*
> *Tu feras après ta harangue.*

Les écrivains font souvent allusion à cette morale exprimée en termes si pittoresques :

« Que diable! monsieur, s'écria M. de la Seiglière qui sentait son sang lui chauffer les oreilles, je vous ai fait venir, non pour calculer la profondeur de l'abîme où je suis tombé, mais pour m'indiquer un moyen d'en sortir. Commencez par *m'en tirer*, vous le mesurerez ensuite. » J. SANDEAU.

« Le maître d'école de La Fontaine morigénait son élève à demi noyé : M. Veuillot, en plein Février (1848), prend à partie son auditoire, aux trois quarts englouti dans la gueule du lion populaire, et, profitant de ce que l'oreille passe encore : « Je vous l'avais » bien dit, s'écrie-t-il, que la bête fauve vous » dévorerait. — A qui le dites-vous? Je sens » ses dents qui me broient.

> « *Hé! mon ami, tire-moi du danger,*
> *Tu feras après ta harangue.* »

» M. L. Veuillot, peu tourné à la compatissance par le penchant de sa nature, continue de plus belle sa harangue, en mordant jusqu'au sang les vaincus de Février. »
A. NETTEMENT.

Danger des liaisons (LE), comédie en un acte et en prose, de Beaunoir, représentée sur le théâtre des Variétés-Amusantes, le 9 décembre 1783. Mercourt, avocat de Paris, est retiré dans une maison de campagne, qu'il possède dans les environs de la capitale, avec Cécile, sa femme, et Mme de Saint-Far, qu'ils croient leur amie. Cette dernière a autrefois beaucoup aimé Mercourt, qu'elle devait épouser; mais il lui a préféré Cécile. Feignant de n'en pas conserver de ressentiment, elle est restée dans la même maison que sa rivale, sous le prétexte d'éclairer sa jeunesse. Cependant elle cherche à lui gâter le caractère, à lui faire haïr la retraite et à lui donner du goût pour les sociétés les plus suspectes de Paris, où elle l'engage à se montrer, en se servant de l'ascendant qu'elle a sur l'esprit de Mercourt. Pour parvenir plus promptement à semer la discorde entre ces deux époux, Mme de Saint-Far excite en même temps la jalousie de Mercourt, en lui disant qu'un certain Belmont, qui a eu des prétentions sur Cécile, et qui s'est quelque temps éloigné de Paris, vient d'y revenir et cherche à se rapprocher d'elle. Mme de Saint-Far montre même à Mercourt une lettre de Belmont, qu'on pourrait croire adressée à Cécile. Mais Ambroise, vieux et fidèle serviteur de Mercourt, qui soupçonne Mme de Saint-Far de trahison, donne à son maître l'enveloppe de cette lettre, qu'il a ramassée par hasard, et qui prouve qu'elle a été adressée à Mme de Saint-Far. Il engage Mercourt à se cacher dans un cabinet d'où il entend une conversation entre Cécile et Mme de Saint-Far. Mercourt va se jeter aux pieds de Cécile, obtient son pardon et accable de reproches Mme de Saint-Far, qui sort furieuse d'être démasquée.

Dangers de l'opinion (LES), drame en cinq actes et en vers, de Laya, représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Nation (Théâtre-Français), le 19 janvier 1790.

Cet ouvrage avait pour but de combattre ce sentiment injuste et barbare qui fait rejaillir le déshonneur et la honte du supplice sur les membres d'une famille et sur le nom qu'ont porté les criminels. Il arrivait un peu tard pour attaquer un grand préjugé de législation que ne partagea jamais l'Angleterre, puisque l'Assemblée nationale réformait en ce moment même la jurisprudence criminelle, et s'élevait contre la flétrissure absurde étendue jusque sur la famille du condamné (21 janvier 1790); mais il était encore temps d'atteindre le préjugé social qui, par malheur, subsistait et subsistera longtemps, quoiqu'il tende pourtant à disparaître peu à peu. D'Harleville va épouser Cécile, fille de M. de Saint-Elmonde; il a le consentement des parents, le cœur de la jeune personne, et ses qualités le rendent digne de son bonheur. Le jour même de son mariage, un de ses parents, qui porte son nom, accusé d'un assassinat dont il est présumé coupable, parce qu'il a été trouvé retirant du sein de la victime le couteau encore fumant et que trois témoins déposent contre lui, est condamné à mourir sur un échafaud. Le préjugé parle, il subjugue M. de Saint-Elmonde, qui, dès ce moment, rompt le mariage projeté entre sa fille et d'Harleville. En vain un lord, ami et bienfaiteur du jeune homme, emploie-t-il toute la force de sa raison pour détruire dans l'âme du père de Cécile les impressions du préjugé, en vain Cécile fait-elle éclater le plus violent désespoir, en vain M. de Saint-Elmonde est-il obligé de se convaincre que l'existence de sa fille tient à l'amour qu'elle a pour d'Harleville, amour qu'il a autorisé et pour ainsi dire échauffé lui-même, il est inflexible, et l'orgueil du préjugé le rend à la fois cruel, dénaturé. Cécile, dans cette affreuse position, prend un parti extrême : il est nuit; elle attend d'Harleville, qui lui a fait demander un rendez-vous; le jeune homme entre et lui propose de fuir avec elle; mais Cécile a formé une autre résolution : le poison est préparé, elle va en partager la coupe avec son fiancé, et s'ils n'ont pu être liés par l'hymen, ils le seront par la mort. D'Harleville hésite; mais Cécile est pressante et le fatal sacrifice est sur le point de se consommer, quand on entend la voix du lord bienfaisant. D'Harleville entraîne Cécile malgré elle; il ouvre, et l'on voit entrer M. de Saint-Elmonde, la mère de Cécile et le lord. Le projet de la jeune fille jette l'épouvante sur tous les visages; mais heureusement tout va être réparé : le parent d'Harleville a pu justifier de son innocence; loin d'être l'assassin il a été le sauveur de l'homme qu'on l'accusait d'avoir frappé, et les témoins qui déposaient contre lui sont les assassins mêmes. Il résulte de cette situation une sortie contre les préjugés et les suites barbares qu'ils entraînent nécessairement. M. de Saint-Elmonde répare ses torts en unissant Cécile à celui qu'elle aime. Tel est le sujet de ce drame, dans lequel on remarque, parmi des incorrections et des négligences, des vers heureux et des idées généreuses. L'auteur n'était connu encore que par des morceaux de prose et de poésie; cette production lui fit beaucoup d'honneur, car elle était sinon un bon ouvrage, du moins une bonne action, et elle donna des espérances qui ne tardèrent pas à se réaliser dans *Calas* et l'*Ami des lois*. On peut, il est vrai, reprocher aux *Dangers de l'opinion* d'être plus en discours qu'en action et de laisser la marche dramatique un peu chancelante; mais on y trouve de la sensibilité, de la philosophie, de la vérité, souvent de la chaleur, et presque toujours un intérêt qui attache l'esprit et l'âme. Si Laya avait traité son sujet avec plus d'audace, peut-être eût-il frappé avec plus de fruit. Mais cette remarque, qui n'est pas un reproche, tient plus aux circonstances assurément qu'aux vues réelles de l'auteur, et elle ne peut porter qu'accidentellement atteinte au but moral, utile et très-humain qu'il s'est proposé, et qu'il a rempli, on doit le reconnaître, à plusieurs égards. Mme Petit (depuis Mme Talma), qui joua le rôle de Cécile avec autant de talent que d'âme et d'énergie, s'y faisait vivement applaudir. Laya avait fait œuvre d'honnête homme et de bon citoyen en essayant de lutter contre les obstacles que présentait le sujet de sa pièce. A cette époque, les auteurs estimables songeaient plus à moraliser le peuple qu'à le corrompre par des pièces qui ne doivent un succès éphémère qu'à la licence de la donnée et du dialogue. Mme Petit montra dans cet ouvrage un talent supérieur. Elle exprimait avec une rare perfection tous les sentiments du personnage dont elle était chargée. Sa grâce, sa diction éloquente, charmaient les plus difficiles.

DANGER s. m. (dan-jé — du lat. *denarius*, dixième, qui, par corruption, est devenu *deniarius*, *denjarius*, d'où l'on a fait *donjer* et enfin *danger*). Dr. féod. Droit de dixième qu'on payait au seigneur pour pouvoir vendre une terre qui relevait de lui. ‖ *Tiers de danger*, Droit du tiers et un dixième, que prélevait le roi sur les coupes faites dans certains bois, et particulièrement sur ceux de Normandie. ‖ *Fief de danger*, Fief dont la prise de possession exigeait, de la part du preneur, qu'il rendît préalablement foi et hommage.

— Mar. *Dangers civils*, Nom que l'on donnait autrefois aux exactions, prohibitions, règlements douaniers, droits de toute nature, qui, sur certaines côtes, entravaient la navigation.

DANGER (RIVIÈRE DU) ou de **SAINT-JEAN**, cours d'eau de l'Afrique, dans la Guinée septentrionale, affluent du golfe de Guinée, sur la côte du Gabon, un peu au-dessus de l'embouchure du fleuve de ce nom. Il vient des pays inconnus du N.-E., et forme à son embouchure une baie considérable qui renferme les petites îles Corisco. Les chefs riverains, qui faisaient la traite, ont depuis peu reconnu la souveraineté de la France.

DANGER (ILES DU), îles de la Polynésie, au N.-E. des îles des Navigateurs. Elles furent découvertes par le commodore Byron en 1765.

DANGER (E.-Prosper), chimiste français, né au Mans en 1802, mort en 1855. Il professa la chimie aux colléges Bourbon et Rollin, et fut essayeur à la Monnaie. Il s'est occupé particulièrement d'expériences sur l'arsenic, l'antimoine et le mercure. Il avait un rare talent pour les manipulations et fabriquait lui-même ses instruments; il a exposé ses procédés ingénieux dans un livre intitulé l'*Art du souffleur à la lampe* (1829, in-12). Dans son traité *De l'arsenic* (in-8°), publié en 1841, en collaboration avec M. Flandin, il démontre, contre Orfila, à propos d'un procès célèbre, que cette substance n'entre pas dans le corps humain, et que les prétendues taches arsenicales ne sont que des taches organiques.

DANGEREUSEMENT adv. (dan-je-reu-zeman — rad. *dangereux*). D'une façon dangereuse, périlleuse : *Mon Dieu, ma fille, que vous avez été vivement et* DANGEREUSEMENT *malade!* (Mme de Sév.)

— Fig. D'une façon grave, qui a de fâcheuses suites : *L'ironie ne blesse* DANGEREUSEMENT *que ceux qui ne savent pas y répondre.* (Beauchêne.)

DANGEREUX, EUSE adj. (dan-je-reu, eu-ze — rad. *danger*). Qui fait courir un danger, qui expose à un mal; nuisible, pernicieux : *Maladie* DANGEREUSE. *Passage* DANGEREUX. *Lecture* DANGEREUSE. *Remède* DANGEREUX. *Amitié* DANGEREUSE. *Le délai, même fondé, dans le commencement des grandes affaires, est toujours* DANGEREUX. (C. de Retz.) *Il est* DANGEREUX *de se faire des ennemis, de ceux surtout qui tiennent à quelque clique.* (Rétif de la Bretonne.) *L'amour, comme la petite vérole, est d'autant plus* DANGEREUX *qu'il vient plus tard.* (Bussy-Rab.) *Il est bien* DANGEREUX, *pour qui n'a nulle fortune, de n'avoir aucun talent décidé, ni aucun but réel, ni aucun moyen de mériter la fortune par de vrais services.* (Volt.) *Tout est* DANGEREUX *ici-bas, et tout est nécessaire.* (Volt.) *Il n'y a point de vérité* DANGEREUSE *ni nuisible.* (Grimm.) *Ce qui est faux est toujours* DANGEREUX. (F. Bastiat.) *La grande sécheresse crevasse le sol et creuse sous les pas des poussins de la perdrix de* DANGEREUX *abîmes.* (Toussenel.) *La jeune fille qui désobéit à sa mère prend de bonne heure un* DANGEREUX *esprit d'indépendance.* (Théry.)

> La vengeance souvent nous mène au repentir;
> Il est doux d'y penser, *dangereux* d'en jouir.
> POINSINET.

‖ Méchant, capable de faire du mal, redoutable, en parlant d'une personne : *Un homme* DANGEREUX *est un homme qui a les moyens de nuire, et auquel on ne peut se fier sans danger.* (Acad.) *Tous les méchants sont* DANGEREUX. (Pasc.) *Il y a des méchants qui seraient moins* DANGEREUX *s'ils n'avaient aucune bonté.* (La Rochef.) *Il n'y a personne qui ne soit* DANGEREUX *pour quelqu'un.* (Mme de Sév.) *Les gens faux sont quelquefois plus* DANGEREUX *amis qu'ennemis.* (J.-J. Rouss.) *Les femmes sont quelquefois* DANGEREUSES *les unes pour les autres, par les mauvais conseils qu'elles se donnent.* (Mme Romieu.) *Une femme* DANGEREUSE *est celle qui, douée de tous les moyens de plaire, ne se plaît elle-même qu'à faire le mal.* (B. Barbé.)

> Les gens sans bruit sont *dangereux;*
> Il n'en est pas ainsi des autres.
> LA FONTAINE.

> *Dangereuse* marâtre, à peine elle vous vit
> Que votre exil d'abord signala son crédit.
> RACINE.

— Fauconn. *Oiseau dangereux à dérober les sonnettes*, Oiseau sujet à s'écarter.

— Anc. pratiq. *Sergent dangereux*, Sergent qui veillait aux propriétés sur lesquelles le roi avait droit de danger.

— Gramm. Quelques écrivains ont fait usage de la préposition *à* au lieu de *pour*, avec *dangereux : Aman trouva la puissance des Juifs* DANGEREUSE À *l'empire.* (Mass.) *L'enthousiasme qu'inspire la gloire des armes est le seul qui puisse devenir* DANGEREUX À *la liberté.* (Mme de Staël.) *Le règne de la Terreur est peut-être, de toutes les époques de la Révolution, celle qui fut la moins* DANGEREUSE À *la morale.* (Chateaub.)

Nous croyons, malgré l'autorité de ces exemples, que cet emploi de *à* n'est pas conforme au génie de notre langue : c'est un latinisme. En français, ce n'est qu'avec un infinitif qu'on peut employer *dangereux à : Cet ouvrage n'est ni mauvais ni* DANGEREUX À *publier.* (Pasc.)

— **Antonymes.** Assuré, sain (en parlant d'une côte, d'un parage), sûr.

DANGEREUX (ARCHIPEL). V. *Pomotou*.

DANGERVILLE s. f. (dan-jèr-vi-le — nom propre d'homme). Bot. Genre de plantes, qui paraît devoir être réuni aux galipées.

DANGEVILLE (Claude-Charles BOTOT, dit), acteur français, né à Paris en 1665, mort dans la même ville en 1743. Fils d'un procureur du Châtelet de Paris, il eut à vaincre, pour embrasser la carrière dramatique, l'opposition la plus vive de la part de sa famille, et n'en triompha qu'assez tard. « En 1697 seulement, il était attaché, du moins comme danseur, à la Comédie-Française, dit un biographe de cette époque; il est nommé dans le divertissement du *Retour des officiers* de Dancourt. Cependant il ne débuta qu'au mois de juin 1702, par le rôle de Ladislas, dans *Wenceslas*. Le genre de son talent ne le portait pas au tragique; mieux conseillé depuis ses débuts, il se proposa pour doubler Beauval, auquel il succéda, en 1704, dans plusieurs rôles de caractère. Il fut reçu la même année. Dangeville avait beaucoup de talent pour le genre comique, auquel il se livra bientôt exclusivement. Il jouait dans la perfection tous les rôles de niais, surtout celui de Thomas Diafoirus, où il paraissait réellement inimitable. Il était depuis quelques années doyen de la Comédie quand il se retira, le 3 avril 1740, avec la pension de 1,000 livres. Il emporta les regrets et l'estime du public et de ses camarades, qui avaient été à même d'apprécier sa valeur morale. Cet acteur donnait l'exemple de toutes les vertus privées, à une époque où le dévergondage était de mode au théâtre comme à la cour. Il avait au plus haut degré le respect de lui-même et des autres, ce qui explique son influence sur ses camarades. Dangeville jouait avec un naturel exquis le rôle de Chicaneau dans les *Plaideurs*. Sa tournure, son masque, la vérité de son débit n'ont jamais été égalés dans ce personnage. Il n'excellait pas moins sous les traits du maître de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*. C'était la nature prise sur le fait. Molière l'eût applaudi de toutes ses forces.

DANGEVILLE (Marie-Hortense RACOT DE GRANDVAL, dame), actrice française, femme du précédent, née en 1682, morte à Paris en 1769. Elle était plus belle qu'intelligente; sa nonchalance l'empêcha de se livrer aux études qu'exigeait son art. Elle débuta à la Comédie-Française, au mois d'octobre 1700, dans l'emploi des amoureuses de comédie et des princesses tragiques. La beauté de ses traits, la distinction de ses manières et le charme de son organe éblouirent le public, qui ne voulut pas voir les défauts de cette ravissante statue. Mais après la réception de Mme Dangeville, qui eut lieu l'année même de son début, les spectateurs commencèrent à s'apercevoir des défauts de leur idole. Mme Dangeville conserva longtemps l'éclat de sa beauté. Elle produisait encore, en 1726, une sensation admirative sous les traits de Vénus, dans le prologue du *Pastor fido*. La fierté du caractère de cette actrice était extrême, et de nature à augmenter le nombre des ennemis féminins que possède toujours une jolie femme. Elle avait, en revanche, un cœur généreux, sensible à toutes les misères.

Mme Dangeville se retira, le 14 mars 1739, avec la pension de 1,000 livres. Voici la liste de ses principales créations : Ténésis, dans *Sémiramis*, tragédie de Crébillon; Lucile, dans l'*Ecole des amants*, par Joly; Lucile, dans l'*Impatient*, de Boissy; Salomé, dans *Mariamne*, tragédie de l'abbé Nadal; Clarisse, dans le *Babillard;* Mme Fiorelli, dans le *Talisman;* Vénus, dans le prologue du *Pastor fido*, etc.

DANGEVILLE (Christine DESMARES, femme d'Antoine-François BOTOT, dit **Dangeville**, danseur de l'Opéra, connue au théâtre sous le nom de Mme **Antoine**), actrice française, née en 1688, morte en 1772. Elle était sœur cadette de Mlle Desmares, « qui ne lui avait pas communiqué son talent, » dit un biographe mal appris, comme si les jolies femmes, que les conseils de leur miroir engagent à fuir l'étude, avaient besoin de talent pour exciter les bravos d'un parterre galant! Mme Dangeville débuta à la Comédie-Française, le 23 décembre 1707, par le rôle de Pauline, dans *Polyeucte*. Elle fut reçue sur un ordre de la cour du 7 janvier 1708. Pendant trois ans, Mme Dangeville tint son emploi sans se départir d'une honnête médiocrité. Elle se retira, le 21 décembre 1712, avec la pension de 1,000 livres.

DANGEVILLE (Charles-Etienne BOTOT, dit), acteur français, fils de la précédente, né à Paris en 1707, mort dans la même ville en 1787. Destiné au théâtre dès son enfance, il profita en partie des enseignements qu'il recevait de sa famille; mais un invincible penchant pour la dissipation entrava les progrès qu'il eût pu faire dans un art qui exige d'incessantes études. Le 21 mars 1730, il joua à Versailles, devant Louis XV, et débuta, le 17 avril suivant, à la Comédie-Française, par le rôle de Polyeucte, dans la tragédie de ce nom, et celui du marquis de Polinville, dans le *Français à Londres*. « On le reçut au mois de mai suivant, par égard pour son nom, dit un critique, car il n'avait point de talent pour l'emploi de ces deux rôles. Il fallait cependant le rendre utile à la Comédie : on le chargea des confidents tragiques, et le public ne cessa de l'y siffler que lorsque, à la retraite de son oncle, Claude-Charles Dangeville, il eut hérité de tout son emploi. Dangeville parut alors sous un aspect plus avantageux. Quoique horriblement outré, si l'on s'en rapporte à un auteur contemporain, et bien éloigné de la perfection de son oncle, il parvint à plaire dans ce genre, le plus facile de tous, et le public lui passa les confidents tragiques en faveur des niais de la comédie. » Pendant trente-trois ans, Dangeville resta au théâtre, atténuant graduellement ses défauts par d'incessantes études. Sa volonté triompha enfin des obstacles, et il devint un des artistes les plus aimés de la Comédie. Il se tourmentait l'esprit à chaque création, si minime qu'elle fût, observant autour de lui chaque individu dont la nature se rapprochait du type qu'il avait à reproduire. Les connaisseurs lui savaient gré de ses efforts, et comme, en définitive, l'opinion de ces derniers faisait loi à cette époque, Dangeville obtint les suffrages de tout le public. Il se retira, en même temps que sa sœur, à la clôture de 1763, avec une pension de 1,500 livres.

DANGEVILLE (Marie-Anne BOTOT, dite), célèbre comédienne française, sœur du précédent et fille de Christine Desmares, dite Mme **Antoine**, née à Paris en 1714, morte dans la même ville en 1796. Douée d'une intelligence hors ligne, la petite Dangeville fut chargée en 1722 du rôle de la Jeunesse, dans l'*Inconnu*, comédie de Thomas Corneille; ce rôle contenait plus de cinquante vers, qu'elle débita de manière à se faire applaudir. Elle continua de s'exercer dans des rôles proportionnés à son âge. Sa tante, Mlle Desmares, lui donnait des leçons dont elle profitait à merveille. On admirait l'enfant précoce qui, dans les divertissements, se montrait déjà chanteuse et danseuse de mérite, brillant surtout par une originalité qui étonnait les critiques les plus sévères. Le 18 janvier 1730, Mlle Dangeville débuta par le rôle de Lisette dans le *Médisant*, comédie de Destouches. La beauté était superflue dans un emploi où l'esprit et la diction priment les avantages physiques; mais, selon un dicton du barreau, « ce qui abonde ne vicie pas. » Les spectateurs ne firent donc pas un crime à la nouvelle venue de posséder des traits charmants et dignes d'une amoureuse. Elle continua ses débuts par les rôles suivants : Rosette, du *Cocher supposé;* Cléanthis, de *Démocrite;* Marinette, du *Florentin;* Laurette, de la *Mère coquette;* Lisette, des *Folies amoureuses*, Doris, d'*Esope à la cour;* Toinette, du *Malade imaginaire*, et Marine, de la *Sérénade*. Mlle Dangeville fut reçue par ordre du 6 mars 1730 pour doubler Mlle Quinault dans les rôles de soubrette, et jouer ceux qui conviendraient à son âge dans la tragédie. « Cette jeune personne, disaient les critiques du temps, commence comme les plus grands comédiens ont fini. » — « Pendant trente-trois ans qu'elle passa au théâtre, dit Lemazurier, elle joua d'une manière inimitable, non-seulement les soubrettes et les servantes, mais encore plusieurs grandes coquettes ainsi que des rôles travestis, dans lesquels sa tournure charmante produisait l'illusion la plus agréable. » Dorat a peint à ravir cette actrice dans les vers suivants :

> Il me semble la voir, l'œil brillant de gaîté,
> Parler, agir, marcher avec légèreté;
> Piquante sans apprêt, et vive sans grimace,
> A chaque mouvement découvrir une grâce,
> Sourire, s'exprimer, se taire avec esprit,
> Joindre le jeu muet à l'éclair du débit,
> Nuancer tous ses tons, varier sa figure,
> Rendre l'art naturel et parer la nature.

« Quelques envieux prétendirent, ajoute Lemazurier, que cette grande actrice n'avait point d'esprit, parce qu'ils ne lui trouvaient pas cet esprit épigrammatique et malin qui semble annoncer le talent propre aux soubrettes. Collé, le plus satirique et le plus mordant de tous les hommes sous une apparente bonhomie, fait tous ses efforts, dans un endroit de ses *Mémoires*, pour appuyer leur opinion, suffisamment réfutée par l'opinion bien plus générale qui attribuait à Mlle Dangeville le mérite de posséder à un degré supérieur le tact, l'intelligence et le jugement nécessaires pour bien jouer la comédie. Elle avait surtout la plus parfaite connaissance des effets du théâtre, et souvent elle attira des applaudissements à un auteur dans les endroits même où il n'en attendait pas. »

Mlle Dangeville prit sa retraite le 1er avril 1763. Elle jouissait depuis 1748 d'une pension de 1,500 livres accordée par le roi; elle obtint, en quittant la scène, la pension de la Comédie-Française, qui se montait à pareille somme. Elle n'a jamais été remplacée à ce théâtre; nulle actrice n'a possédé au même degré tant de charmes divers. Ce talent protée, si subtil dans les travestis, cette diction admirable de naturel, cet art qui passait sans effort du plaisant au sérieux, Mlle Dangeville en a emporté le secret dans la tombe. Sa retraite, chose incroyable, excita parmi ses camarades les plus vifs regrets; on en jugera par le fait suivant, que raconte d'Hannetaire : « Fixée presque habituellement dans sa maison de campagne, à Vaugirard, Mlle Dangeville ne perdit ni l'attachement que lui avait voué depuis plusieurs années le duc de Praslin, ni l'estime des gens de lettres, ni l'affection de ses anciens camarades. Ces derniers lui en donnèrent une preuve bien touchante en allant célébrer sa fête chez elle, le 15 août 1773, et en lui offrant pour bouquet une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*, sur un petit théâtre construit dans un des bosquets de son jardin. L'illusion était complète, surtout au deuxième acte, où la forêt était représentée naturellement par les arbres des charmilles. Chaque comédien s'efforça de lui témoigner son zèle, et cette pièce, ainsi que toute la suite des plaisirs de cette journée, furent autant de triomphes pour cette grande actrice. Le choix de la *Partie de chasse* était dicté par une attention d'autant plus délicate que, quoique reçue depuis plusieurs années, cette comédie n'avait point encore paru à la Comédie-Française, Louis XV n'en ayant jamais

voulu permettre ni même tolérer la représentation. Brizard, Dauberval, Delainval et Molé remplissaient les principaux rôles.

Molé, qui était membre du Lycée des arts, y prononça, le 6 septembre 1794, l'éloge de Mlle Dangeville; on y trouve le récit d'un trait de bienfaisance très-honorable pour la mémoire de la célèbre comédienne. Ayant appris qu'une petite-fille du fameux acteur Baron languissait dans un état voisin de la misère, elle la recueillit et se fit un plaisir de lui prodiguer tous les secours possibles. Dans la séance du 2 octobre suivant, le buste de Mlle Dangeville fut exposé aux regards du public, et couronné ensuite de laurier. Elle se trouvait elle-même présente à cette cérémonie.

Voici la liste des principaux rôles créés par cette actrice : Lisette, du *Complaisant;* Lisette, des *Dehors trompeurs;* l'Amour, dans *Deucalion et Pyrrha;* Gnidie, de *Zénéide;* l'Amour, dans les *Grâces;* Finette, du *Dissipateur;* la comtesse, des *Mœurs du temps;* Marton, dans *Heureusement;* la marquise de Floricourt, dans l'*Anglais à Bordeaux.*

Mlle Déjazet s'est fait remarquer, en 1838, au théâtre du Palais-Royal, dans un vaudeville à travestissements intitulé : *Mademoiselle Dangeville.*

DANGICOURT (Pierre), mathématicien français, né à Rouen en 1666, mort en 1727. Il appartenait à la religion protestante; forcé par la révocation de l'édit de Nantes de quitter la France, où il commençait à se faire un nom dans la science, il se réfugia en Prusse. Il dut à ses travaux en mathématiques transcendantes l'honneur d'être reçu membre associé de la célèbre Académie de Berlin, dont il devint plus tard directeur adjoint. Dangicourt fut longtemps en correspondance avec Leibnitz, qui faisait le plus grand cas de sa personne et de ses talents.

DANGIE DE RENCHY (dom Mathieu DE LA), théologien français, né au Renchy, près de Bayeux, en 1585, mort en 1657. Il était docteur en théologie et cellerier de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, qui le comptait parmi ses religieux les plus distingués. Ce fut à lui et à Jean de Baillehache qu'on dut, en 1637, le rétablissement du tombeau de Guillaume le Conquérant dans l'église de l'abbaye de Saint-Etienne. Il a publié entre autres écrits : *Apologie pour la défense de ce très-pieux et très-invincible conquérant, Guillaume, jadis roi d'Angleterre, duc de Normandie, prince du Maine et fondateur des deux abbayes de Caen, contre certains faux bruits qui depuis un très-long temps ont pullulé dans l'imagination populaire, au préjudice de sa mémoire et de la vérité* (Caen, sans date, in-8°). Les autres ouvrages de ce savant bénédictin concernent plus spécialement la discipline des couvents.

DANGON (Claude), fabricant d'étoffes d'or et de soie, inventeur des velours turqués sur fond de satin, taffetas, etc. Il exerçait son industrie à Lyon dans les premières années du XVIIe siècle. Tout porte à croire que c'est le même que Daugnon (Claude), inventeur, en 1608, des étoffes damassées nommées lampas, et qui obtint pour cette invention un privilége exclusif, auquel il dut une fortune considérable.

DANGU, village et commune de France (Eure), canton de Gisors, arrond. et à 25 kilom. N.-E. des Andelys, sur l'Epte; 660 hab. Usine à cuivre et à zinc; fabrique de dominos et de dés, dentelle. Un château fort fut élevé de très-bonne heure dans cette localité pour commander le gué de l'Epte, qui séparait alors la France de la Normandie. On pense qu'il fut construit par les Normands au Xe siècle. Guillaume, comte d'Evreux, s'en empara en 1090; Guillaume le Roux le fit fortifier. Dangu fut, en 1319, le théâtre d'une lutte très-vive. Louis le Gros vint en personne assiéger le château, que défendit vigoureusement le châtelain Robert. Plusieurs épisodes considérables des guerres de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion se passèrent sous ses murs. Pris en 1196 par Philippe-Auguste, livré à Richard par Guillaume Crespin en 1197, Dangu fut repris de nouveau par Philippe-Auguste; mais la garnison française dut capituler après la bataille de Courcelles, et rendre à Richard la place, que Philippe-Auguste reprit une troisième fois en 1199. Pendant la guerre de Cent ans, les Anglais s'emparèrent de ce château; Guillaume Chesnu, gouverneur de Pontoise pour Charles VII, le reprit sans coup férir vers la fin de la guerre et laissa la garnison anglaise se retirer librement. En 1590, le duc du Maine envoya de Gisors des troupes qui battirent le château de Dangu avec deux pièces d'artillerie. Il fut pillé et incendié à la fin du XVIe siècle. Guillaume de Montmorency, seigneur de Thoré, fit abattre la plus grande partie des fortifications. Sublet, seigneur de Noyers, devenu propriétaire de Dangu en 1641, embellit le château, pour lequel le baron de Breteuil fit exécuter, à la fin du XVIIIe siècle, des travaux considérables. En 1789 le château de Dangu fut déclaré bien national. M. de Talhouet en fit l'acquisition et le laissa à sa fille aînée, qui épousa le général de Lagrange. Du magnifique haras que le comte de Lagrange a créé à Dangu sont sortis plusieurs chevaux célèbres, notamment *Gladiateur.* « Les boxes des poulinières, dit M. Demazy, rédacteur en chef du *Jockey*, sont construites au milieu des herbages. Les bâtiments du haras de Dangu sont fort simples et assez semblables à ces fermes anglaises confortables et sans luxe. » Les enclos occupent une superficie de 10 à 15 hectares. Autour des haras s'étendent de vastes et belles prairies qu'arrosent les eaux de l'Epte.

DANHAUSER (Joseph), peintre allemand, né à Vienne en 1805, mort en 1845. Il étudia à l'Ecole des beaux-arts de sa ville natale, et s'adonna d'abord à la peinture historique, sous la direction de Pierre Krafft. Il avait peint des scènes extraites du *Rodolphe de Hapsbourg* de Pyrker, et s'attira ainsi la faveur de ce prince de l'Eglise, qui lui fournit les moyens de faire un séjour assez long à Venise. Cédant à la puissante influence des chefs-d'œuvre de Titien et de Véronèse, il renonça à la direction qu'il avait d'abord suivie, pour se livrer à la peinture religieuse, qu'il abandonna également plus tard pour la peinture de genre, qui convenait le mieux à son talent naturel. Outre quelques toiles historiques et le retable du maître-autel de la cathédrale d'Erlau, représentant le *Martyre de saint Jean*, on a de lui plusieurs toiles humoristiques, souvent reproduites par la gravure, entre autres : *Guéri sans le savoir;* l'*Oculiste;* le *Prodigue;* l'*Ouverture du testament;* la *Soupe du couvent; Vin, femme et chanson; Juge et avocat* et *Un soir de fête*, son dernier ouvrage. Artiste dans toute la force du mot, il était doué de beaucoup d'imagination et toujours original; mais on lui reproche trop de roideur dans le modelé des figures et un soin trop minutieux des détails.

DANHAVER, peintre autrichien, né en Souabe, mort en 1737. Il abandonna l'état d'horloger pour suivre sa vocation artistique, se rendit en Italie et devint un des meilleurs élèves de Bombelli. De là il passa en Hollande, se familiarisa avec la manière de Rubens, et finit par se fixer à Saint-Pétersbourg, sur l'appel de Pierre le Grand. Ce fut dans cette ville qu'il termina sa vie. Danhaver se distingua surtout comme peintre de portraits et de miniature.

DANHAWER (Jean-Conrad), théologien protestant. V. DANNHAVER.

DANIA, nom latin du DANEMARK.

DANIC ou **DANIK** s. m. (da-nik). Métrol. Poids pour l'or et l'argent, usité chez les Arabes et valant 0 gr. 5092.

DANICAN (Auguste), général et intrigant politique, né en 1763, d'une famille noble mais pauvre, mort en décembre 1848. D'abord soldat dans le régiment du Barrois, puis gendarme à Lunéville, il obtint pendant la Révolution un avancement rapide et devint colonel d'un régiment de hussards, puis général de brigade. Employé en 1793 et 1794 dans la Vendée, il ne fournit pas une carrière fort brillante, fut battu par les royalistes près de Martigné-Briaud, subit quelques échecs en opérant contre les chouans de Laval, et fut contraint de s'enfermer dans Angers, qu'on l'accusa, à tort ou à raison, d'avoir voulu livrer. Destitué à cette époque, il parvint à se faire remettre en activité. En 1795 il commandait à Rouen, d'où il fatiguait la Convention de dénonciations contre les généraux Turreau, Grignon et autres, qui avaient servi avec lui dans la Vendée. Lors des premières agitations des sections de Paris, que dominaient alors les royalistes, Danican accourut à Paris, se mit en rapport avec les chefs et reçut le commandement des sections révoltées contre la Convention au 13 vendémiaire. Il n'obtint pas plus de succès dans les rues de Paris qu'en Vendée, et ne montra pas plus de capacité. Aux premiers succès des troupes conventionnelles, le burlesque général qu'on avait opposé à Bonaparte abandonna ses hommes et s'enfuit lestement. Un conseil de guerre le condamna par contumace à la peine de mort. Mais déjà il s'était réfugié en Angleterre, où il devint, s'il ne l'était déjà, un des agents soudoyés de Louis XVIII et de la coalition. Sa vie ne fut plus qu'une suite de méprisables intrigues; il alla de tous les côtés mendier le pain de la trahison, se mit à la solde de l'Angleterre pour une pension de 12,000 fr., et écrivit des pamphlets de police contre la France et la Révolution, notamment les *Brigands démasqués* (1796), factum plein de fables absurdes, où certains écrivains de partis n'ont pas rougi d'aller puiser de prétendus renseignements. Danican fit la campagne de 1799 en Suisse, dans un corps d'émigrés, et reçut du prétendant la croix de Saint-Louis. Il fut accusé alors d'avoir trempé dans l'assassinat des plénipotentiaires français envoyés au congrès de Rastadt. Il a démenti cette assertion; mais ce qu'il y a de certain, c'est que son caractère le rendait bien capable de telles infamies. En 1801 il se rendit en Piémont et fit avec Willot quelques efforts pour agiter le midi de la France. Il erra ensuite en divers pays, puis retourna en Angleterre, toujours mêlé aux manœuvres de l'étranger contre son pays, du moins paraissant s'agiter beaucoup pour mériter le vil salaire qu'on lui donnait. En outre, il triturait dans l'ombre on ne sait quelles obscures intrigues avec des policiers comme Perlet, qui exploitaient, servaient, trahissaient tous les partis, recevaient de toutes mains et mangeaient à tous les râteliers.

Au retour des Bourbons, Danican demanda vainement à être réintégré dans les cadres de l'armée; il n'obtint même pas la récompense des services qu'il prétendait avoir rendus. Il retourna en Angleterre, profondément ulcéré, et s'étant à la fin marié, il se fixa dans le Holstein, où il acheva obscurément ses jours. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

DANICAN, dit **Philidor**, famille de compositeurs français. V. PHILIDOR.

DANIEL, le quatrième des grands prophètes, appartenait à la tribu de Juda et était de la race de David. Il fut emmené, encore fort jeune, captif à Babylone, la quatrième année du règne de Joachim, roi de Juda, l'an 606 av. J.-C. Nabuchodonosor régnait alors à Babylone. L'Ecriture ajoute qu'il était au nombre des enfants « exempts de défauts corporels, bien faits, aptes à toute sagesse, à toute science et à toute connaissance. » C'étaient précisément ceux-là que le chef des eunuques du roi de Babylone choisissait pour leur apprendre les sciences et la langue des Chaldéens, ainsi que la manière de se tenir debout en public auprès du roi. Or Dieu avait donné au jeune Israélite l'intelligence de toutes les visions et de tous les songes, et dans toutes les matières qui exigeaient de la sagesse ou de la science, « il fut trouvé par le roi dix fois supérieur à tous les mages et à tous les astrologues de son royaume. » Il commença à faire éclater son étonnante pénétration en confondant les vieillards calomniateurs de Suzanne. Peu de temps après, Nabuchodonosor eut un songe effrayant, mais dont le souvenir s'était effacé entièrement à son réveil. Aucun des mages qu'il avait à sa cour ne put lui rappeler sa vision. Le jeune Daniel, alors captif à Babylone, fut mandé auprès de Nabuchodonosor et lui dit : « O roi! voici ce que tu as vu : il y avait une statue immense dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer et les pieds d'argile. Tout à coup une pierre se détacha d'elle-même de la montagne; elle alla frapper les pieds de la statue et la mit en pièces. Alors les quatre métaux brisés devinrent comme la poussière qui remplit l'air durant l'été, et un grand vent s'étant levé, tout fut emporté. Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une montagne immense qui remplit toute la terre. Voilà ton songe, ô roi, et en voici l'interprétation : tu es le roi des rois, c'est donc toi qui es la tête d'or. Il s'élèvera après toi un royaume moindre que le tien et qui sera d'argent, puis un troisième d'airain, qui commandera à toute la terre. Le quatrième royaume réduira tout en poudre comme le fer brise toute chose; mais, ainsi que la statue dont les pieds étaient d'argile, il sera divisé à son tour. Alors Dieu suscitera un royaume à jamais éternel, qui renversera et détruira tous les royaumes, comme la pierre, détachée de la montagne, a brisé la statue et jeté au vent sa poussière. »

C'était l'image des quatre grands empires d'Assyrie, de Perse, de Macédoine, de Rome, qui, se détruisant successivement les uns les autres, devaient tous être absorbés par un empire immense et immortel, celui de Jésus-Christ en ce monde.

L'explication de ce songe mit Daniel en grande faveur auprès du roi, qui le nomma gouverneur de toute la province de Babylone et premier chef des mages. Il conserva son crédit sous Evilmérodach, successeur de Nabuchodonosor.

Une faveur aussi éclatante excita enfin la jalousie des mages, qui engagèrent Evilmérodach à exiger de Daniel les honneurs divins qu'il recevait de tous ses autres sujets, prévoyant bien que le prophète refuserait d'obéir. Il refusa en effet, et fut descendu dans la fosse aux lions, où l'on faisait périr les grands criminels. Daniel y demeura pendant sept jours. Au bout de ce temps, le roi, qui l'aimait, s'étant souvenu de son serviteur, vint pour le pleurer aux bords de la fosse aux lions. Il l'aperçut sain et sauf, se promenant tranquillement au milieu de ces animaux féroces, comme s'ils eussent été de timides agneaux. Le roi, frappé de ce prodige, rendit hommage au dieu de Daniel, fit sortir le prophète de la fosse, et ordonna d'y précipiter ses ennemis, qui furent dévorés en un instant.

Cette faveur se continua sous Balthazar, successeur d'Evilmérodach. Cyrus, roi des Perses, assiégeait Babylone à la tête d'une armée formidable; Balthazar, confiant dans la force de ses murailles, se riait des efforts de son ennemi, et oubliait dans les orgies les ennuis d'un long siége. Un soir que, par une fanfaronnade impie, il faisait boire dans les vases sacrés qui avaient été enlevés de Jérusalem les grands de sa cour et toutes ses femmes, on vit avec épouvante une main qui traçait en traits de flamme sur la muraille des caractères mystérieux. Le prophète Daniel ayant été appelé : « C'est Dieu, dit-il au roi, qui a envoyé cette main, et voici ce qui est écrit : *Mane, thecel, phares,* compté, pesé, divisé; c'est-à-dire « Dieu a compté les jours » de ton règne; tu as été mis dans la balance, » et tu as été trouvé trop léger; ton royaume » sera partagé. » On sait que, dans cette nuit même, Babylone tomba au pouvoir de Cyrus, qui prit lui-même Daniel en amitié. Le prophète obtint du roi perse l'édit permettant le retour des Juifs dans leur patrie et le rétablissement du temple et de la ville de Jérusalem. Mais la plupart des historiens s'accordent à dire que lui-même ne retourna pas en Judée, qu'il resta à Babylone avec un grand nombre de ses compatriotes et qu'il mourut probablement dans cette ville. Certains auteurs le font mourir à Suse.

Les rabbins juifs soutiennent, en général, que Daniel n'était pas un vrai prophète; qu'il n'habita pas dans la Terre sainte, hors de laquelle l'esprit de prophétie ne résidait pas; qu'il vécut, non comme les autres prophètes juifs, dans la solitude, la pauvreté et l'abstinence, mais au sein des grandeurs, de la pompe et du luxe d'un palais royal; enfin qu'il était eunuque (Rois, XX, 18), et appartenait à une classe d'hommes que Dieu excluait de son Eglise (Deut. XXIII, 1). Plusieurs placent ses écrits au rang de ceux des simples hagiographes, et leur accordent moins d'autorité qu'aux Livres sacrés. Josèphe dit au contraire (*Antiquités juives*, liv. X, c. XII) que Daniel était un grand et véritable prophète, que Dieu favorisait de ses communications. Enfin le docteur Adam Clarke et plusieurs autres théologiens pensent que Zoroastre et Daniel ne sont qu'un seul et même individu.

Voici maintenant ce que les musulmans rapportent sur ce prophète hébreu. D'après le *Tarikh Mountekheb*, Daniel, ou Danial, vivait à l'époque de Zohorasb, roi de Perse, et de Kirech ou Cyrus. Il apprit à ces deux princes à connaître le vrai Dieu, et fit de la propagande religieuse dans l'Irak ou Chaldée. Après la mort de Nabuchodonosor, il fut envoyé en Judée avec Ozaïr ou Esdras, par Bahaman, fils d'Asfendiar, roi de Perse. De retour en Judée, Daniel alla mourir dans la ville de Sousan ou Schouster (probablement Suse), et y fut enterré. Les Orientaux, suivant leur habitude d'ajouter toujours aux traditions historiques des légendes fantastiques créées par le caprice de leur imagination, prétendent que Daniel était avant tout un grand magicien; ils affirment qu'il fut le créateur du *remel*, ou art de lire l'avenir d'après les figures tracées sur le sable, et qu'il a même laissé un livre intitulé : *Ousoul et-ta'bir*, Principes de l'interprétation (des songes). La Bibliothèque impériale possède un curieux échantillon de ces ouvrages apocryphes, auxquels la crédulité musulmane accorde une si grande foi. C'est un manuscrit contenant de prétendues prophéties de Daniel, transmises par tradition.

La vie du prophète Daniel présente quelques circonstances remarquables qui ont laissé des traces dans toutes les littératures. Nous ne rappellerons ici que la manière miraculeuse dont il fut épargné dans la fosse aux lions. Les allusions que l'on y fait sont presque toujours plaisantes :

« Ah! reprit la jeune femme en frappant du pied, ce cher oncle est d'une étourderie!... me laisser seule dans ce château, entre M. de Mareuil et M. Caussade... deux jeunes gens! — Deux amoureux! répondit la soubrette à demi-voix. — C'est ce que je voulais dire, ajouta coquettement sa maîtresse; je suis comme *Daniel dans la fosse aux lions;* c'est fort dangereux. — Pour les lions... ces pauvres agneaux! »

AMÉDÉE ACHARD.

« Je n'oublierai pas M. Martin dans sa forêt vierge, forêt dont les arbres étaient de fer-blanc; forêt close, non par des murs, des haies vives, des sauts de loup, mais avec de bons treillages, bien serrés, à petites mailles, par ordonnance du préfet de police, qui a dû s'interposer entre les ours et les spectateurs. Voyez-vous M. Martin, nouveau *Daniel dans la fosse aux lions*, jouant au naturel un rôle de chasseur avec des acteurs naturels, des tigres, des hyènes, des panthères et autres artistes de la même espèce? »

BRAZIER.

« La politique étrangère absorbait toute son attention. L'Europe était en feu, Berlin s'agitait. Quel moment pour aller redemander la tête de Charlemagne! Il ne pouvait penser à sa mission sans se comparer modestement à *Daniel dans la fosse aux lions.* »

JULES SANDEAU.

— Iconog. Le nom et les aventures de Daniel étaient devenus de bonne heure tellement populaires, que l'histoire du prophète hébreu fut un des sujets que les premiers artistes chrétiens traitèrent de préférence. Le bas-relief, la mosaïque et la peinture décorative en reproduisirent à l'envi les épisodes; il n'y eut pas jusqu'à la miniature qui ne s'en emparât soit pour en orner les marges et les gardes des livres d'heures, ces minutieux chefs-d'œuvre de la patience du moyen âge, soit pour les reproduire à la fin des hymnes à la Vierge, le mysticisme de cette époque ne séparant pas la virginité corporelle de la mère du Christ de la virginité spirituelle de Daniel dans la fosse aux lions. L'épisode que les artistes du moyen âge et même de l'antiquité chrétienne semblent avoir préféré est celui où Daniel empoisonne le dragon des Babyloniens, qui était adoré comme une divinité. Bien que les monuments où se trouve reproduit cet épisode

de la vie du prophète soient assez rares, il est bon de les noter, en ce sens que le sujet de Daniel donnant un gâteau au dragon du roi de Babylone présente quelque analogie avec un sujet païen que l'on retrouve assez souvent dans les bas-reliefs grecs : les morts donnant l'obole et le gâteau sacré à Cerbère, cet autre dragon gardien d'un autre séjour. Le savant Bossari nous a conservé en entier un dessin de la peinture qui ornait un sarcophage du cimetière du Vatican : on voit Daniel debout, le corps couvert d'une tunique serrée, à plis étroits, un pallium sur les épaules; devant lui se trouve un autel d'où jaillissent des flammes. Il a les bras étendus, et ses deux mains tiennent des gâteaux pétris (ainsi que le rapporte le livre de Daniel) de poix, de graisse et de cire, et au moyen desquels il devait, selon son engagement, détruire le monstre, sans se servir d'épée ni de bâton. Quant au dragon, le dessin le représente enroulé autour d'un arbre qui s'élève derrière l'autel.

C'est là jusqu'à présent la plus ancienne représentation de ce sujet religieux. On lui assigne en effet comme date le IIIe siècle. Le dessin en est si pur, les lignes en sont si parfaites, si fermes, sans cependant trop choquer l'œil par la roideur que l'on signale toujours dans les dessins contemporains de l'enfance de la religion nouvelle, qu'il est à croire que les attributs du sujet appartiennent à une autre époque que le dessin lui-même, et que l'artiste les a copiés sur une médaille du temps de Commode, dont le revers représente un serpent entourant un arbre de ses replis. Telle est, du moins, l'opinion du docteur Labus. Un autre sarcophage de Vérone retrace, à quelques modifications près, le même épisode de la vie de Daniel : ici le serpent n'est plus enroulé, mais sort, en dressant la tête, d'un autel placé devant un temple. Cette dernière idée est plus dans le goût chrétien que dans le goût de l'antiquité païenne. Un autre sarcophage de provenance gauloise, appartenant à l'église d'Arles, reproduit ce même épisode, mais d'une façon toute différente. Daniel n'est plus représenté donnant le gâteau, mais se préparant à la lutte par la prière; il a la main droite levée vers le ciel, le serpent est derrière lui. Evidemment ce dessin-là est postérieur à ceux que nous venons de citer. Nous nous trouvons à une époque plus chrétienne que les précédentes. Le mysticisme fait des progrès; il ne s'agit plus d'établir la croyance; on ne discute plus les principes : on y croit, on a foi en la parole de Dieu. Aussi le génie de l'artiste a-t-il laissé de côté le matériel du sujet, pour n'envisager que le côté spirituel. Il nous montre le prophète s'inspirant par la prière, et invoquant Dieu avant d'accomplir son dessein, mettant toute sa confiance plutôt dans celui qu'il invoque que dans son gâteau, et comptant plus sur l'aide du Seigneur que sur la force du poison renfermé dans son offrande. Nous trouvons le même sujet retracé dans un fond de coupe; mais il y a en plus un personnage que l'on rencontre rarement dans les dessins de cette nature. Ce personnage n'est autre en effet que le Rédempteur lui-même. Placé derrière Daniel, il semble l'encourager. Le prophète le regarde en tenant son gâteau qu'il tend au dragon, image du serpent infernal. Dans cette œuvre, Daniel a la même figure que Dieu. C'est une des plus récentes qu'on ait trouvées, et c'est au P. Garucci que revient l'honneur de l'avoir découverte et de l'avoir signalée dans ses *Vieux Monuments* (III, 13).

Telles sont les seules représentations qui nous soient parvenues de cet épisode de la vie de Daniel. Elles sont au nombre de quatre, mais les plus curieuses sont sans contredit la première (le sarcophage du cimetière du Vatican) et la quatrième (la coupe découverte par le P. Garucci). Un autre sujet, que se sont disputé le dessin, la peinture et la sculpture, c'est cet épisode si connu de la vie de Daniel : le prophète dans la fosse aux lions. On le trouve reproduit à satiété sur les murs des catacombes, ainsi que sur les monuments de l'antiquité chrétienne. Ce qui explique parfaitement que les premiers artistes chrétiens aient emprunté leurs sujets à l'Ecriture sainte et aux Evangiles, c'est cette admiration mêlée de terreur dans laquelle ils étaient au sujet de la personne du Rédempteur. Leur admiration religieuse, pleine de respect, leur faisait, pour ainsi dire, une loi de ne pas oser représenter la personne du Sauveur. N'osant enfreindre cette loi, imposée par une crainte superstitieuse où l'on sentait encore l'influence du paganisme, ils cherchaient de préférence à traiter des sujets offrant une analogie de périls et de souffrances propres à faire concevoir à l'imagination les souffrances du Sauveur des hommes. C'est à ce titre que Daniel dans la fosse aux lions est fréquemment le sujet des œuvres de cette époque. On se plaisait à voir dans cet épisode une image terrestre de la résurrection éternelle. C'est du moins l'avis d'un grand docteur de l'Eglise d'Orient, de saint Jérôme (Nieven, *in Psalm.*, XVI, cf. *ibid.*, *in Zach.*, IX). Dans toutes les œuvres traitant ce sujet, on retrouve, comme principale figure du second plan, le prophète Habacuc, qui, selon les ordres de Dieu, avait apporté des aliments à Daniel, dans la fosse aux lions. C'est ainsi qu'il paraît dans un beau sarcophage du musée de Latran. Un fait curieux, en ce qui concerne la figure de Daniel, c'est qu'il est presque toujours représenté tout nu, en figure académique. Le savant Emeric David affirme que ce fut seulement à partir du Xe siècle que prévalut l'usage de couvrir le prophète de quelque vêtement. Des découvertes plus récentes semblent pourtant assigner à cette coutume une date antérieure, car on mentionne une fresque du VIe siècle où Daniel est vêtu. Dans le cimetière de Priscille, on a récemment découvert deux autres fresques qui, selon toute apparence, ne sont pas postérieures au VIe siècle; le prophète y est représenté avec une écharpe négligemment jetée sur l'épaule droite, et faisant l'office de la feuille de figuier que les artistes chrétiens ne manquent pas de donner à Adam et à Eve. Bien plus, il existe un fragment de sarcophage où l'on voit Daniel ceint d'une écharpe disposée de la même façon que celle que l'on donne communément au Sauveur. La *Revue archéologique* (6e ann., p. 196) fait mention d'un bas-relief trouvé à Djémila, en Algérie, et qui représente Daniel la tête couverte d'un bonnet phrygien, et le corps entièrement caché sous un vêtement collant qui descend jusqu'à la plante des pieds. Malheureusement, la scène n'est pas complète, ce n'est là qu'un fragment; on ne voit ni Habacuc ni les bêtes. Quant à la position donnée le plus souvent au prophète, c'est celle d'un homme en oraison. Les bras sont étendus, les yeux levés au ciel. Habacuc se tient près de Daniel et lui présente des pains croisés, placés dans un vase de forme indécise. Mais le sarcophage le plus curieux entre tous ceux qui nous représentent Daniel est évidemment celui qui est connu sous le nom de Junius Bassus, et dont Bossari a donné une reproduction. Dans ce sarcophage, Daniel est entre deux personnages qui portent chacun à la main un *volumen*, espèce de volume roulé. C'est la première et la dernière fois que nous verrons ces deux personnages, avec leurs volumes. L'Ecriture en a fait mention, et tous les archéologues se plaisent à voir dans ces deux hommes les satrapes qui avaient appliqué au prophète la loi par laquelle quiconque, dans l'espace de trente jours, adresserait une demande à une divinité ou à un homme autre que le roi de Perse serait condamné aux lions. Ce qu'il y a de plus extraordinaire et de plus inexplicable, c'est qu'on trouve le personnage de Daniel sur des monuments mérovingiens et des fibules de la même époque. Sur une fibule découverte à Vuillecin, près de Pontarlier, dit M. Leblant, et sur quatre autres de Severy, Arney, Lasigny et Mongifi, il est vêtu. Dans ces compositions et sur deux autres de Montilier et de la Balme, le prophète est représenté debout entre les lions, qui lui lèchent les pieds ou les bras. Sur ces fibules, le nom de Daniel est orthographié ainsi : *Daninil.* En Bourgogne, on remarque souvent sur les plaques de bronze un homme placé entre deux lions, avec ces mots : *Daniel prophète.* Quant aux quatre fibules signalées tout à l'heure, elles portent des légendes qui ne présentent pas un sens satisfaisant.

Parmi les œuvres d'art modernes représentant Daniel dans la fosse aux lions, nous citerons deux vitraux suisses du musée de Cluny, l'un (n° 887) de l'année 1587, l'autre (n° 899) de l'année 1610; celui-ci porte les noms des peintres verriers par lesquels il a été exécuté : Jean-Melchior Schmitter, dit Hug, de Wyl en Thurgovie, et Jean-Jacques Rissy, de Lichtenstein. Mentionnons encore une gravure de Nicolas de Bruyn (1645); une gravure d'Is. Briot; un tableau du Cortone (gravé par P. Santi Bartoli), dans la galerie de l'Académie des beaux-arts de Venise; un tableau de Franz Snyders, au musée du Belvédère, à Vienne; une gravure d'Adolphe Audibran, d'après Raffet (Salon de 1842); un tableau d'Horace Vernet, gravé en manière noire par M. Paul Girardet; un bas-relief de Donato Carabelli, à la cathédrale de Milan, etc.

Le *Jugement de Daniel*, ou *Daniel jugeant les vieillards* qui avaient cherché à séduire Suzanne, est une scène fréquemment reproduite par les artistes modernes. On en peut voir au musée Napoléon III deux représentations fort curieuses, l'une (n° 173) qui a été exécutée par un peintre de l'école du Pérugin, l'autre (n° 157,3°) qui fait partie d'une suite de sujets tirés de l'histoire de Suzanne, et qui date du XVe siècle.

Quant aux figures de Daniel représentées isolément ou dans la série des *Prophètes*, il en existe un très-grand nombre. Une des plus connues est celle que Raphaël a peinte à fresque dans l'église Sainte-Marie-de-la-Paix. V. PROPHÈTES.

Daniel (LIVRE DE), un des 24 livres qui composent l'Ancien Testament. Ce livre a été classé dans les œuvres des hagiographes par le canon hébraïque, parmi les prophéties par le canon chrétien. On peut le diviser en deux parties, la partie historique (chap. II-VI), et la partie prophétique (chap. VII-XII). Le chapitre 1er sert d'introduction. Nous renvoyons, pour l'analyse de la partie historique, à l'article biographique consacré au prophète, et nous nous contentons de résumer ici la partie prophétique.

Chapitre VII. Daniel a vu en songe quatre bêtes, symboles d'autant de royaumes. Ces quatre bêtes désignent, selon l'opinion la plus générale, la première, l'empire de Babylone; la seconde, le royaume médo-persan; la troisième, l'empire gréco-macédonien, et enfin la quatrième, le royaume grec sous les successeurs d'Alexandre. Mais au jour du jugement tous ces empires terrestres disparaîtront pour faire place au royaume de Dieu.

Chapitre VIII. Le prophète a une nouvelle vision de deux bêtes, un bélier et un bouc, qui représentent, selon l'explication que donne le livre lui-même, l'un la monarchie médo-persane, l'autre l'empire macédonien, et particulièrement le règne d'Antiochus Epiphane, qui est très-clairement désigné.

Chapitre IX. Ce chapitre est consacré à une révélation faite à Daniel sur les soixante-dix années d'exil prédites par Jérémie. Ces soixante-dix années deviennent des semaines d'années, et s'étendent jusqu'à Antiochus Epiphane.

Chapitres XI et *XII.* Ils contiennent une révélation très-précise et sans figures symboliques sur l'histoire de la monarchie persane et de la monarchie macédonienne jusqu'à la mort d'Antiochus Epiphane. Le livre se termine par l'annonce de la résurrection des morts et du royaume de Dieu.

L'ouvrage que nous venons d'analyser en partie est écrit moitié en chaldéen et moitié en hébreu; il a cela de commun avec le livre d'Esdras. Mais ce n'est pas là la seule considération qui lui assigne une place à part dans l'Ancien Testament. Daniel se distingue essentiellement des anciens voyants d'Israël, d'Isaïe, de Jérémie, et c'est à tort qu'on lui donne généralement le nom de prophète. Le livre de Daniel est le premier produit de la littérature apocalyptique, où devraient prendre place après lui les *poëmes sibyllins*, tels que le livre d'Enoch, l'ascension d'Isaïe, le quatrième livre d'Esdras, l'*Apocalypse* de Jean. Les prédictions ne sont plus renfermées ici dans le cercle étroit du pays d'Israël; Jérusalem est devenue le monde; le royaume de Juda s'appelle le royaume de Dieu. On a dit avec raison que le livre de Daniel était comme un premier essai d'une philosophie de l'histoire. Pour la première fois, en effet, les différents royaumes de la terre sont envisagés dans leur connexion réciproque; tous les éléments sont ramenés à un seul but, étroit si l'on veut, le triomphe définitif du royaume de Dieu; mais ce coup d'œil d'ensemble jeté sur la succession des empires n'en constitue pas moins un phénomène digne d'être remarqué.

Maintenant, quel est l'auteur de ce livre, et à quelle époque fut-il composé? Si nous en croyions la suscription qu'il porte en tête, la tradition et l'Eglise, l'auteur serait Daniel lui-même. Porphyre, dans le XIIe des quinze livres qu'il écrivit contre les chrétiens, prétendait que l'auteur aurait vécu sous Antiochus Epiphane. Aujourd'hui, grâce aux nombreux travaux accumulés sur cette matière par la science allemande, il n'est plus possible de douter que le livre de Daniel ne soit apocryphe, et qu'il n'ait été composé sous l'influence des persécutions exercées contre les Juifs par Antiochus Epiphane, vers l'an 160 av. J.-C. Nous allons exposer brièvement les raisons qui font de cette assertion une vérité évidente.

Dans le canon hébreu, le livre de Daniel est, avons-nous dit plus haut, rangé parmi les livres des hagiographes, ce qui démontre que, lorsqu'il fut connu, la série des prophètes, dont fait partie Ezéchiel, contemporain de Daniel, était close. Il est omis dans le chapitre XLIX de Jésus, fils de Sirach, où sa place était naturellement indiquée. La langue très-corrompue dans laquelle il est écrit appartient à une époque de décadence. On y fait usage tantôt du chaldéen, tantôt de l'hébreu; on y trouve même de nombreux mots grecs. Les miracles qu'on y raconte, les invraisemblances et les erreurs historiques qui y abondent, les fausses descriptions qui y sont tracées de la vieille Babylonie forcent d'admettre que l'auteur a vécu longtemps après les événements qu'il raconte. Le tour des visions est essentiellement apocalyptique et jure complétement avec le ton des anciens prophètes. La couleur générale du livre ne rappelle en rien les écrits de la captivité. On y trouve énoncées des doctrines qu'on ne voit apparaître qu'à l'époque des Séleucides : telles sont les théories messianiques, la croyance aux anges, les idées ascétiques. Enfin, et c'est là un argument qui tranche la question, on y lit l'annonce claire, précise, d'événements d'une époque certaine, allant jusqu'aux temps d'Antiochus Epiphane. De toutes ces preuves, il est permis de conclure qu'à l'époque des Macchabées un patriote juif, exalté par les persécutions que subissait sa nation, voulut exciter et encourager ses coreligionnaires en leur prédisant l'approche du royaume de Dieu, et, pour donner à ses paroles plus d'autorité, les plaça dans la bouche du vieux prophète Daniel, qui était devenu sans doute un personnage légendaire. Faut-il admettre maintenant que la rédaction de ce livre soit homogène et appartienne à un seul auteur, ou bien faut-il croire, en s'appuyant sur l'usage alternatif du chaldéen et de l'hébreu, que plusieurs écrivains y ont concouru? C'est ce qu'il est impossible de décider. Quoi qu'il en soit, et malgré la date relativement moderne qu'on a fixée à ce livre, il n'en conserve pas moins un intérêt capital, et son importance se fait surtout sentir quand on étudie les origines du christianisme. Le livre de Daniel nous aide, en effet, à comprendre la plupart des termes, des conceptions et des dogmes qu'on trouve dans le Nouveau Testament.

La traduction alexandrine des Septante s'écarte, en beaucoup de chapitres, du texte primitif, soit par des omissions, soit par des additions. Mais on s'accorde généralement à regarder ces modifications comme apocryphes, les unes étant le fait du traducteur, les autres provenant d'interpolations.

De nombreux commentaires ont été composés sur ce livre. Nous citerons les commentaires hébreux de Saactia, de Haggaon, de Rachi, d'Aben-Erza, d'Abar-Canel. Parmi les travaux des Pères de l'Eglise, il faut mentionner ceux de saint Jérôme, de Théodoret, d'Ephrem le Syrien. Il existe de plus, sous le nom d'additions apocryphes à Daniel, plusieurs morceaux connus; ce sont : le *Cantique des trois enfants hébreux;* l'*Histoire de Suzanne*, et l'*Histoire de Bel et du Dragon.*

DANIEL (saint), né à Maratha, près de Samosate, en 410, mort en 490. Il vécut comme Siméon, dit *Stylite*, sur une colonne jusqu'à sa mort, ce qui lui fit donner le même surnom. Ordonné prêtre pendant qu'il était sur sa colonne, il fallut que l'évêque y montât pour achever l'ordination. On raconte que, pendant une nuit d'hiver, ce pieux personnage fut exposé à un froid si vif, qu'on fut obligé le lendemain, pour le dégeler, de recourir à l'eau chaude. Un idéal de sainteté aussi excentrique valut à Daniel, si l'on en croit les naïfs chroniqueurs du moyen âge, le don des miracles et des prophéties. Ils nous racontent qu'il prédit, en 465, l'incendie de Constantinople, et, en 475, la chute de l'empereur Basilique. A l'âge de quatre-vingts ans, saint Daniel mourut, ou plutôt monta au ciel au milieu d'une escorte d'anges. On célèbre sa fête le 11 décembre.

DANIEL (saint), mort en 1221. Il était provincial de l'ordre des frères mineurs, lorsqu'il se rendit en Afrique pour y convertir les Maures. Il fut décapité avec les frères qui l'avaient accompagné, par ordre du souverain du Maroc, et canonisé en 1516. L'Eglise célèbre sa fête le 15 octobre.

DANIEL (Pierre), jurisconsulte et bibliophile français, né à Orléans en 1530, mort en 1603. Il acquit, comme avocat, une grande réputation dans sa ville natale, et fut nommé bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, par le cardinal Ode de Châtillon. Lorsque cette abbaye fut pillée par les soldats du prince de Condé, Daniel parvint à sauver ou à racheter la plus grande partie des précieux manuscrits que renfermait la bibliothèque du couvent, et les transporta à Orléans. Ces manuscrits tombèrent après sa mort aux mains de la reine Christine de Suède, et à celles de l'électeur de Bavière, qui en fit don à Grégoire XV. Pour faire profiter le public de ses richesses littéraires, Daniel publia : l'*Aulularire*, de Plaute (1564); les *Commentaires de Servius sur Virgile* (1600); *Thœdulphi parænensis ad judices* (1598), etc.

DANIEL (Samuel), poëte et historien anglais, né près de Taunton (Somerset) en 1562, mort en 1619. Il fut nommé poëte lauréat par la reine Elisabeth, et gentilhomme de la chambre par Anne, femme de Jacques Ier. Daniel partagea son temps entre la vie de cour et la retraite, dans une maison de campagne, près de Londres, où il composa la plupart de ses ouvrages. Les principaux sont : un poëme intitulé *Histoire des guerres civiles entre les maisons d'York et de Lancastre* (1599); *Esquisse de l'histoire d'Angleterre jusqu'à Edouard III* (1613), écrite d'un style pur et élégant; des tragédies, des tragi-comédies, etc. Ses *Œuvres poétiques* ont été publiées à Londres (1718, 2 vol.). Les vers de Daniel, généralement trop prosaïques, sont néanmoins exempts en partie du mauvais goût et du pédantisme qui régnaient de son temps.

DANIEL, navigateur français du XVIIe siècle, né à Dieppe. Il fit, en 1629, un voyage au Canada, dont on retrouve une relation à la suite des *Voyages de la Nouvelle-France occidentale dicte Canada, faicts par le sieur de Champlain, et toutes les descouvertes qu'il a faites en ce pays, depuis l'an* 1603 *jusqu'en* 1629 (Paris, 1632, in-4°).

DANIEL, portier de Cromwell, qui s'attira une certaine renommée par son exaltation et son fanatisme, lesquels finirent par le conduire à la folie. C'était un pauvre homme qui aurait probablement passé sa vie obscure et tranquille au fond de sa loge s'il n'avait été gagné par la singulière manie de copier servilement, non-seulement les opinions de Cromwell, dont il gardait la porte, mais encore son langage, son attitude, ses gestes, et jusqu'à ses manies, ses tics. S'exaltant chaque jour davantage dans ce rôle bizarre, il en arriva à haranguer les passants dans le style mystique familier au Protecteur, à prêcher et à prophétiser en faisant mille excentricités qui, finalement, le firent enfermer à Bedlam. Il avait cependant réussi à faire quelques prosélytes, qui le regardaient comme un saint et un prophète. On a prétendu qu'il avait prédit des événements remarquables, entre autres le grand incendie de Londres. Il n'était pas rare de voir un grand nombre de gens assis, pendant plusieurs heures, sous ses fenêtres, dans une attitude dévote, attendant